

LE JEUNE DU 17 TAMOUZ

Les **jours de jeûne** de notre calendrier ont été instaurés en souvenir des **malheurs** qui ont accablé **la communauté** à ces dates. Ces jeûnes furent institués afin de *réveiller nos cœurs à la pénitence*. Ils nous rappellent **notre mauvaise conduite** qui a amené sur nous les épreuves dont nous souffrons encore aujourd'hui. Le souvenir de ce passé tragique nous incitera à revenir vers Hachem, à nous amender.

C'est donc un devoir pour chacun de prendre à cœur en ces jours de jeûne, ce qui nous est arrivé, de faire un examen de conscience et de revenir à Hachem. Le jeûne est en fait un moyen pour nous amener au repentir, à la Téchouva.

Les cinq événements tristes du 17 Tamouz :

- 1) les premières *louhot* (tables de la loi) furent brisées, à cause du veau d'or**
- 2) le sacrifice permanent (*korban hatamid*) cessa au Temple**
- 3) la ville de Jérusalem fut prise d'assaut**
- 4) Apostomos brûla la Tora**
- 5) Une idole fut dressée dans le temple.**

Détaillons ces différents événements :

1) Le 17 Tamouz dans le désert du Sinaï, les tables de la loi furent brisées :

Le 7 Sivan, après le don de la Tora, Moché remonta au mont Sinaï, pour 40 jours, afin d'apprendre les lois et détails de la Tora, ainsi que pour recevoir les tables de la loi. Les enfants d'Israël commencèrent à compter les 40 jours, le 7 Sivan, alors que Moché insinuait 40 jours complets, se finissant le 17 Tamouz. Or depuis le matin du 16 Tamouz, les enfants d'Israël attendaient Moché. Le Satan vint, jeta la confusion, et divisa le peuple en de nombreuses factions. Le veau d'or fut alors fabriqué, les enfants d'Israël ayant besoin de dieux ; et certains se mirent à danser autour de lui.

Entre temps, Moché avait reçu les tables de la loi « écrites par le doigt de Hachem ». Le pouvoir magique de cette écriture avait pour effet que les tables se portaient d'elles mêmes. Mais, lorsque Moché s'approcha du camp, et aperçut le veau d'or et les danses, les tables soudain pesèrent lourd, et lui échappèrent des mains (le pouvoir magique des lettres étant dissous).

Cet épisode du veau d'or nous rappelle que le chemin du retour vers Hachem est toujours ouvert.

2) Le 17 Tamouz, le sacrifice permanent cessa au temple :

Lors de la destruction du premier temple, c'est le 9 Tamouz qu'une brèche fut pratiquée dans le mur qui entourait la ville. Cependant le sacrifice quotidien pu être offert, jusqu'au 17

(les brebis étant procurées par des voies détournées). Des faits semblables sont rapportés lors du siège de Jérusalem par les syriens, ainsi qu'au cours de la guerre fratricide entre Hyrkanos et Aristobule, les deux fils de la reine Salomé, ce même jour du 17 Tamouz.

3) La ville de Jérusalem fut prise d'assaut :

Lors du siège de Jérusalem par les romains, sous Titus, le mur d'enceinte de la ville fut enfoncé le 17 Tamouz, et Titus s'empara de la ville. Le Talmud de Jérusalem, nous indique que le premier temple fut aussi pris d'assaut en cette même date (alors que d'autres avancent la date du 9 Tamouz).

4) Apostomos brûla la Tora :

16 ans avant la grande révolte contre les romains, des bagarres eurent lieu entre les légionnaires romains et des fidèles. Des milliers de fidèles furent massacrés sur le mont du temple. Aussi, un des soldats, Apostomos s'empara d'un sefer Tora, le déchira en morceaux, et le livra au feu. Ce soldat fut par la suite condamné à mort et exécuté. D'autres attribuent cet acte au roi Amon, fils de Ménaché, roi de Yéhouda.

5) Une idole fut dressée dans le temple :

Cet incident se produit sous le règne de Ménaché

AU SUJET DES TROIS SEMAINES :

Les 3 semaines, entre le 17 Tamouz et le 9 av sont appelées :

« Ben hamétsarim », בין המצרים « jours entre les étroits effilés ».

Ce terme traduit **la détresse** de ces moments. En effet, de nombreuses épreuves ont frappé notre peuple, au cours des millénaires pendant ces funestes semaines. Ainsi, ces semaines furent fixées comme semaines de deuil, en souvenir de la destruction des deux temples.

Ainsi, les manifestations de joie sont réduites : il n'y *pas de mariages*, de *danses* ; on n'écoute *pas de musique*, et on n'entreprend *pas de voyage d'agrément*.

Certains ne se coupent *pas la barbe, ni les cheveux*.

On *évitera* de réciter « *chéhéhiyanou* », sur un vêtement et sur un fruit nouveau. On *évitera* donc de mettre *un nouveau vêtement* pendant cette période (en semaine).

On *évitera*, plus encore que pendant le reste de l'année, tout ce qui peut être *dangereux* pour nous !

Certains sont plus méticuleux pour la récitation du « *tikoun hatsot* », pendant cette période.